

## Sit-in au siège du ministère de l'Education

### M. Baccouche rencontre un groupe de diplômés du supérieur

M. Taïeb Baccouche, ministre de l'Education s'est entretenu, samedi, 5 février 2011, avec un groupe de diplômés du supérieur qui observaient un sit-in au siège du ministère, depuis vendredi, pour réclamer leur droit au recrutement et la prise en compte de leur situation sociale difficile.

Les diplômés, selon un communiqué de presse du ministère, ont exprimé à M. Baccouche leurs revendications légitimes et se sont excusés pour le comportement de ceux qu'ils appelaient "des infiltrés". Ces derniers voulaient, vendredi après-midi, empêcher le dialogue avec le ministre sorti à la rencontre des manifestants pour écouter leurs doléances et leur expliquer les mesures pratiques prises par le département afin de lever les injustices et faciliter les recrutements.

Après avoir pris connaissance des revendications, le ministre a indiqué qu'il sera procédé à l'examen de tous les dossiers, cas par cas, et que toutes les injustices seront réparées.

L'ancienne formule du concours pour le CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) et du concours destiné aux instituteurs sera définitivement rompue. Le volet scientifique de ces deux concours sera conservé avec l'introduction de nouveaux critères d'évaluation relatifs à l'ancienneté

du diplôme, le niveau, l'âge, la situation sociale et familiale et la pratique de la profession en tant que suppléant, selon le communiqué.

M. Baccouche a, dans le même sillage, annoncé la suppression des concours sur épreuves pour le reste des corps relevant du ministère de l'Education et que le recrutement se fera sur dossier en tenant compte des critères susmentionnés.

Il a indiqué que le ministère ne pouvait satisfaire toutes les demandes d'emploi des diplômés du supérieur. Néanmoins, il a été convenu en concertation avec le gouvernement, de doubler les recrutements dans le secteur et de coordonner les efforts avec les autres ministères pour la promotion de l'emploi des diplômés du supérieur toutes spécialités confondues.